© www.Marches-Publics.info **Imprimer**

PUBLICATION LE 13 juillet 2023

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP
J0UE

AVIS

AVIS DE CONCESSION
Directive 2014/23/UE

COMMUNE DE VIAS
M. JORDAN
DARTIER - Le Maire
6 place des Arènes
34450 Vias
Tél : 04 67 21 66 65
SIRET 21340332200018
Correspondre avec l'Acheteur

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	**Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la crèche de Vias.**
Référence	2023-008
Type de marché	Services
Mode	Avis de concession
Code NUTS	FRJ13
Lieu principal de prestation	rue du château d'eau 34450 Vias
Durée de la concession	à compter du 01/01/24 Jusqu'au 31/12/28
Description	La présente consultation a pour objet de confier à un prestataire privé la gestion et l'exploitation sous forme de délégation de service public d'une structure petite enfance multi-accueil d'une capacité de 30 places, à compter du 1/1/2024. Offre de base : exploitation et gestion de la crèche actuelle (2 rue du château d'eau) d'une capacité de 30 places et de la future crèche (ZAC Font Longue) d'une capacité de 42 places (capacité maximale : 48 places). Offre variante obligatoire : exploitation et gestion de la crèche actuelle (2 rue du château) d'une capacité de 30 berceaux et de la future crèche (ZAC Font Longue) d'une capacité de 48 places (capacité maximale 54 places)
Code CPV principal	**85312110** - Services de crèches et garderies d'enfants
Forme	Division en lots : Non
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 2 800 000,00 €

Délégation

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
A1 - La lettre de candidature
A2 – Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue à l'article R 3123-16 1° du code de la commande publique ;
A3 - Déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts, prévue à l'article R 3123-16 2° du code de la commande publique ;
A4 - Le candidat produit l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue à l'article L 3123-2 du code de la commande publique ;
Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents (article R 3123-18 du code de la commande publique) ;
A5 - Le candidat produit l'ensemble des documents justifiant qu'il respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L 5212-1 à L 5212-4 du code du travail ;
A6 – Un extrait K-bis de moins de 3 mois ou document similaire ;

Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
A7 – Un extrait des bilans et des comptes de résultat des trois derniers exercices ;
A8 – Une déclaration relative au chiffre d'affaires global du candidat et au chiffre d'affaires du candidat relatif aux conventions de délégation de service public de gestion de crèches et multi accueil, pour les trois derniers exercices ;
A9 – La composition du capital social ;

Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
A10 – Une Lettre de motivation détaillée du candidat sur les conditions et avec quels moyens il entend mener à bien la délégation pour respecter, en particulier, la continuité et l'adaptabilité du service public, assurer l'égalité du traitement des usagers ;

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante (priorité = 1 à la priorité la plus grande)
1 - Valeur technique de l'offre
2 - Critères financiers

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **08/09/23 à 17h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
Mairie de Vias
Service Marchés Publics

6 place des Arènes
34450 VIAS

Renseignements complémentaires

La remise des offres est concomitante à celle des candidatures.
Une visite du site, obligatoire, aura lieu le 07 août 2023 à 16h00.

Marché périodique : Non

Fonds : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Montpellier
6, rue Pitot
34063 Montpellier Cedex 2
Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10
greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 13/07/23 à la publication